



COMMUNIQUÉ DIFFUSION IMMÉDIATE

Une nouvelle ère associative commence L'Assemblée générale de l'AQCPÉ ratifie à l'unanimité ses nouveaux règlements généraux

Montréal, 30 janvier 2013 –L'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) a ratifié à l'unanimité aujourd'hui, lors d'une assemblée générale extraordinaire, ses nouveaux règlements généraux. Dans la foulée de l'adoption de la [Déclaration de Wendake](#), qui reconferme la place centrale des enfants et des familles au sein de l'association nationale, ces nouveaux règlements généraux permettront dorénavant à tous les centres de la petite enfance (CPE), les bureaux coordonnateurs (BC) et les regroupements régionaux des centres de la petite enfance (RCPE) de participer directement à la vie démocratique de leur association nationale.

«Un jalon historique vient d'être franchi ! En plus des regroupements régionaux qui y participaient déjà, tous les CPE et bureaux coordonnateurs du Québec participeront directement à l'élection de tous les membres du conseil d'administration de l'Association québécoise des CPE. L'AQCPÉ, qui comptait 13 membres, pourrait potentiellement désormais en compter plus de 1000. C'est un changement sans précédent qui exprime cette volonté profonde de démocratiser notre association nationale et de donner à notre base la voix et la place qu'elle mérite. Qui plus est, deux nouveaux sièges sont maintenant réservés pour les parents-administrateurs qui sont au cœur de la gouvernance du réseau des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs», a déclaré Mme Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPÉ.

En se donnant ces nouvelles assises démocratiques, l'AQCPÉ fait la preuve que ses valeurs de solidarité, de collaboration, de transparence, de cohésion, de cohérence et de partage sont au cœur de sa nouvelle mission. Une mission renouvelée qui consiste à « exercer pour le réseau des centres de la petite enfance (CPE) et des bureaux coordonnateurs (BC), un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance ».

« Je ne pourrais être plus fière ! Notre réseau associatif n'a pas eu peur de se remettre en question et d'aller de l'avant. Il faut comprendre l'importance de ces changements : des corporations autonomes et indépendantes vont maintenant s'associer, se concerter pour se donner une voix forte au niveau national via l'AQCPÉ et les parents-utilisateurs seront au cœur des décisions, comme cela a toujours été prôné dans notre magnifique réseau», s'est enthousiasmée Mme Gosselin.

Les étapes à venir

Cette étape maintenant franchie, l'AQCPÉ effectuera une tournée à travers tout le Québec dans les prochains mois afin de faire connaître sa nouvelle mission et ses mandats auprès de toute la population du Québec.



-30 -

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est le principal réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, offrant des services de qualité, partout au Québec. Forte de son membership, l'AQCPÉ est la seule association nationale pleinement représentative des parents-administrateurs de CPE, CPE-BC et BC de toutes les régions du Québec.

L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan dans le secteur des services de garde et qui assume un leadership exemplaire dans la défense des intérêts des enfants et des familles du Québec.

Renseignements :

Geneviève Blanchard

Conseillère principale

Service des communications

Tél. : 514 326-8008, poste 218

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Télé. : 514 326-3322

Courriel : genevieve.blanchard@aqcpe.com

www.aqcpe.com

www.twitter.com/aqcpe

www.facebook.com/aqcpe